



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises

Question écrite n° 2355

Texte de la question

M Andre Labarrere attire l'attention de M le Premier ministre sur les risques qu'il y aurait a consentir aux entreprises publiques la possibilite d'augmenter leurs fonds propres, sans que celles-ci s'engagent clairement sur leurs objectifs industriels et sociaux. En effet, la presse a recemment fait etat de la volonte du president-directeur general de Pechiney de renforcer sa capitalisation. Pechiney souhaiterait, ainsi, pouvoir disposer de cinq milliards de francs. Ce souci financier doit, aujourd'hui, etre l'occasion pour l'Etat, principal actionnaire de Pechiney, de mettre a plat l'ensemble des questions financieres mais aussi industrielles non encore resolues par la direction de ce groupe. Il en va ainsi de l'avenir de l'usine de Nogueres, unite d'electrolyse, qui au terme du contrat de plan de 1984 devait etre modernisee et maintenue. L'Etat, en contrepartie, procedait alors a d'importantes dotations en capital. Le 10 juillet 1986, le nouveau president de Pechiney annoncait cependant la fermeture de l'usine de Nogueres, celle-ci devant intervenir en 1991. Cette decision, prise sans concertation, est en contradiction avec ledit contrat de plan et les nombreuses assurances donnees par les directions de Pechiney qui se sont succede depuis 1982. Ajoutons que, depuis ce 10 juillet 1986, aucun plan industriel n'a ete propose comme alternative a la fermeture de cette unite. Aussi, en accord avec les salaries de Pechiney et l'ensemble des elus bearnais, il lui demande de veiller a ce que ce debat financier donne lieu a un echange plus large, et notamment portant sur l'avenir industriel de Pechiney.

Texte de la réponse

Reponse. - La pratique des contrats de plan entre l'Etat et les entreprises nationales, telle qu'elle avait ete instauree en 1983, avait pour objectif de definir les grandes lignes de la strategie de ces groupes industriels ainsi que le cadre des engagements et des relations entre ceux-ci et leur actionnaire. L'un des objectifs retenus dans le contrat de plan de Pechiney etait de restaurer la competitivite de ses productions d'aluminium, en particulier en France. Cette ambition devait necessiter un effort de concentration et de modernisation des usines d'aluminium. La premiere phase de ce programme s'est traduite par la renovation de l'unite de Saint-Jean-de-Maurienne et s'est achevee en fin d'annee 1985. Simultanement, et conformement aux engagements pris, Pechiney a etudie les conditions d'une modernisation comparable pour le site de Nogueres. Ces travaux ont cependant montre que cette usine etait trop ancienne pour etre maintenue par une simple renovation. Des lors le groupe etait confronte a la decision de construire une nouvelle unite et son choix s'est recemment porte sur le site de Dunkerque qui, du fait de sa situation portuaire, presentait des avantages logistiques importants. Les pouvoirs publics veilleront, dans le cadre des contrats d'objectifs, a ce que les moyens necessaires a la reconversion des sites et au reclassement des hommes soient mis en place par les entreprises publiques du secteur concurrentiel. Elf-Aquitaine et Pechiney se sont attachees a mettre en oeuvre tous les moyens susceptibles d'attirer des investisseurs industriels dans la region Aquitaine. L'action d'Elf-Aquitaine, qui s'exerce depuis dix ans par l'intermediaire de sa filiale Sofrea, a permis le maintien ou la creation de 5 000 emplois dans le departement des Pyrenees-Atlantiques sur un total de 16 000 emplois crees ou maintenus dans l'ensemble du Sud-Ouest. Pechiney, par la mise en place d'une cellule specialisee dans la reconversion du site de Nogueres des la fin 1986, a contribue d'ores et deja a la creation d'une centaine d'emplois sur le bassin de Lacq.

Concernant les personnels de l'usine, l'entreprise s'est engagée à proposer dans tous les cas un poste à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, et à aider les projets individuels ; il n'y aura donc pas de licenciement « sec » à Nogueres. En outre, Pechiney a décidé de redoubler d'efforts pour la reconversion de ce bassin et de soutenir les implantations industrielles en dotant de 30 MF une Fondation pour le développement du bassin de Lacq, créée à cet effet. L'effort de l'État sera en ligne avec celui du groupe Pechiney, et le site de Nogueres constituera pour lui une priorité. Le délégué à l'industrialisation, récemment nommé, aura pour mission de coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs locaux, car le développement d'un tissu économique dense, diversifié et sain suppose la collaboration étroite et la mobilisation de tous.

Données clés

Auteur : [M. Labarre Andre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2355

Rubrique : Chimie

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 1988, page 2490